

<http://sudeducation92.ouvaton.org/spip.php?article756>



En grève le 28 février ! Motion adoptée à l'AG de grévistes de Nanterre

- PRIMAIRE



Date de mise en ligne : jeudi 14 février 2013

Copyright © SUD éducation 92 - Tous droits réservés

Motion adoptée à l'AG de grévistes de Nanterre

L'assemblée générale des enseignants grévistes de Nanterre réunie le 12 février juge que la réforme actuelle sur les rythmes scolaires ne va pas améliorer les conditions de scolarisation des enfants, ni les conditions de travail des enseignants puisqu'elle ne réduit pas significativement le temps de présence journalier et va accentuer les inégalités entre les communes. Une vraie réforme des rythmes scolaires mérite de prendre le temps de la réflexion en concertation avec les enseignants et non une loi dans l'urgence.

C'est pourquoi l'AG s'oppose à ce décret et en demande le retrait.

Pour nous l'urgence est :

- . de revenir sur l'ensemble des suppressions de postes orchestrées sous les précédents gouvernements.
- . de remanteler les RASED
- . de remettre en place une réelle formation des enseignants.

Nous demandons aux différentes structures syndicales de se positionner pour le retrait de cette loi

Nous demandons au conseil municipal de s'opposer, aux côtés des enseignants, à la mise en place du décret sur les rythmes scolaires.

Nous relayons l'appel de l'assemblée générale parisienne à une nouvelle journée de grève le 28 février.

Nous proposons qu'une assemblée générale de coordination des différents départements de région parisienne se tienne à l'issue de cette journée.